

DES NOUVELLES DE XAMBES





Mairie de Xambes

Secrétariat

33 rue Principale 16330 Xambes

Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et vendredi : 8 h-13 h / 14 h-17 h

Mercredi : 8 h-12 h

Jeudi : 8 h-13 h (fermé au public l'après-midi)

Tél. : 05 45 39 87 47

mairie.xambes@wanadoo.fr

Site Internet : **www.xambes.fr**

Permanence de la maire : mardi matin

En cas d'urgence :

06 12 36 64 36

Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9 h-11 h 45

Vendredi : 9 h-12 h / 14 h-17 h

Des nouvelles de Xambes

Sommaire n° 53

Éditorial	4
Travaux – réalisations – acquisitions	5
Finances	7
Commission Embellissement, Cadre de vie	10
Vie associative	
Amicale des donneurs de sang	12
Club Nos villages	13
Amicale des propriétaires de Xambes	14
Comité des fêtes	16
Animations	
Frairie	17
Marchés de producteurs et d'artisans	19
Vide-dressing	20
Affaires scolaires	
Sivos	21
École Paul-Buard	21
Association des Parents d'élèves	23
Commémoration du 11-Novembre	25
État civil	25
Informations pratiques	
Location salle des fêtes	26
Recensement militaire	26
Encart PMI	27
Encart CALITOM	27
Vie économique	28

ÉDITORIAL

Face au contexte national et international, face à la violence ambiante, il paraît important d'offrir, à l'échelle municipale, un cadre rassurant qui protège et éduque.

Soyons conscients que les équipes éducatives, au sein de l'École républicaine, jouent ce rôle prépondérant d'enseignement et d'éducation. Notre école, porteuse des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, est un rempart contre la montée du fanatisme. C'est le lieu où nos enfants apprennent à grandir, travailler, échanger, s'émanciper, construire leur pensée, développer leur esprit critique pour devenir des citoyens libres. C'est à l'école que nos enfants apprennent à faire société et construisent l'avenir.

Dans chaque école, pour chaque niveau, nous nous devons de respecter et de soutenir les enseignants. Soyons unis et rassemblés à Xambes et appliquons ces principes à l'ensemble de notre société.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune. C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons lancé des projets et déjà réalisé certains d'entre eux. C'est bien dans cet esprit-là que nous avançons toujours, évoluons et nous engageons sur un avenir que nous voulons durable, positif et attractif.

Nous vous proposerons prochainement l'exposé du diagnostic de l'église Notre-Dame de Tous-Biens par un architecte du Patrimoine ainsi que la présentation du projet d'aménagement de la traverse du bourg en présence des différents intervenants (cabinet d'étude, Département) lors de réunions publiques.

Depuis le printemps dernier, nous avons vécu une nouvelle fois au rythme de nombreuses manifestations : frairie, marché de producteurs, carnaval des enfants du RPI, repas du club « Nos villages », repas de l'« Amicale des propriétaires de Xambes », vide-dressing, concours de belote... Un grand merci aux élus qui s'investissent beaucoup – je pense entre autres à Céline Baussay qui se démène pour que le marché de producteurs soit une réussite, deux fois par an – aux associations et aux bénévoles, organisateurs de ces moments de partage et de convivialité.

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal programmée le vendredi 19 janvier 2024, à partir de 19h00, à la salle des fêtes.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Géraldine JÉRÔME

- Le mur de la garderie de l'école est désormais étanche et la réfection de la toiture est réalisée. Durant l'été, les employés communaux ont procédé au remplacement du mur de placoplâtre intérieur. La garderie est fonctionnelle depuis la rentrée et nous ne détectons plus de trace d'humidité.

- Comme annoncé dans le numéro 51 de décembre 2022, après rénovation de l'appartement, le logement situé 27, rue Principale est dorénavant loué. Pour remédier à un dernier problème d'étanchéité de la porte menant de l'intérieur du logement vers la cour, la menuiserie vient d'être remplacée.

- Un autre logement communal situé route de la Forêt vient de se libérer. Des travaux de rafraîchissement ont été exécutés par les employés communaux et la douche a été remplacée. Le logement est à nouveau loué.

- Dans un souci pratique et économique, les trois projecteurs halogènes installés sur la façade de la salle des fêtes ont été remplacés par des projecteurs à LED. Ces travaux ont été effectués à moindre coût par Jean Bardeau, Denis Guynouard et Jean-Louis Jonquet. Nous les remercions pour leur implication au service de la commune. Cette modification devrait nous permettre de réaliser encore des économies.

- Nous profitons actuellement des compétences professionnelles de Madame Isabelle Maurin-Joffre, habitante de la commune, ancienne directrice des Archives départementales de la Charente, pour organiser les archives de la mairie.

« *Les collectivités territoriales sont propriétaires de leurs archives. Elles en assurent elles-mêmes la conservation et la mise en valeur.* » (Code du Patrimoine L212-6).

En pratique, cela signifie :

Assurer des conditions matérielles de conservation conformes aux normes (locaux d'archivage, actions de conservation préventives, tenue des registres).

Respecter les procédures d'élimination.

Classer, coter et inventorier les archives.

Organiser la consultation des documents.

Ce travail conséquent, engagé depuis plusieurs mois, requiert connaissances techniques, rigueur et patience. Madame Maurin-Joffre, assistée de Jean-Louis Jonquet, y consacre du temps et de l'énergie, leur engagement nous est d'autant plus précieux que cela risque de représenter un travail de longue haleine.

Cet archivage facilitera les recherches historiques et généalogiques par exemple.

- Monsieur Cyril Remaud a sollicité la Mairie pour acquérir les parcelles de terrain cadastrées B397 et B398, situées derrière le transformateur EDF, rue Principale. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la vente de ces biens immobiliers au prix du marché, les frais étant mis à la charge de l'acquéreur. Pour répondre aux recommandations de l'Agence Départementale de l'Aménagement de la Charente, la commune conservera une bande de 10 mètres au-delà du transforma-

teur pour d'éventuels futurs aménagements, notamment concernant l'évacuation des eaux pluviales.

- L'audience concernant le dossier LGV opposant la commune de Xambes à LISEA s'est tenue le 5 octobre dernier au Tribunal administratif de Poitiers. Le Rapporteur public a relevé que les manquements constatés par l'Expert étaient avérés, que les engagements pris par les divers intervenants n'avaient au moins partiellement pas été respectés, mais paradoxalement, il a conclu au rejet de notre requête. Il a retenu que la Commune n'avait pas qualité pour agir en lieu et place de ses administrés, seuls d'après lui à pouvoir se prévaloir des manquements.

Cette décision est décevante ! S'il n'est pas extrêmement surprenant que la demande indemnitaire soit rejetée, il est à noter que la juridiction a rédigé un jugement particulièrement protecteur des intérêts de l'État et de LISEA, sans poser une quelconque responsabilité des intervenants. Impossible en effet à la lecture de la décision de comprendre que l'État et LISEA n'ont pas tenu leurs engagements malgré les constats de l'expert.

- Il y a un an, le conseil municipal choisissait de restreindre la consommation énergétique de la commune pour réduire les dépenses, anticiper d'éventuelles difficultés d'approvisionnement et contribuer à la protection de l'environnement. Cela s'est traduit par une limitation de l'éclairage public nocturne et par des économies de chauffage et d'éclairage dans les bâtiments publics.

Le tableau suivant (comparaison entre les périodes du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 et du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023) fait apparaître une nette baisse de la consommation électrique. Elle a permis de maintenir les dépenses stables en contrebalançant la forte hausse des tarifs de notre fournisseur EDF.

Sites	Consommation en kWh		Coût TTC en €	
	2022	2023	2022	2023
Mairie	13 342	10 473	2 551	2 292,71
Atelier communal	1 876	1 967	501,54	570,42
Salle des fêtes	15 678	12 339	3 223,03	2 936,67
Cantine scolaire	14 861	13 470	2 859,38	2 983,32
Éclairage public	19 658	18 982	3 812,16	4 177,62
Total	65 415 kWh	57 231 kWh	12 947,11 €	12 960,74 €

Géraldine JÉRÔME

FINANCES

Synthèse des finances de la commune

Courant juillet, M. Picaud, Conseiller aux décideurs locaux, nous a présenté une analyse des finances de la commune intitulée « document de valorisation financière et fiscale 2022 ».

Ce document porte sur l'examen des cinq dernières années (2018 à 2022) avec un focus sur l'année 2022.

Il compare les données obtenues avec celles de communes du département à démographie similaire. La strate de référence comprend des communes équivalentes de 250 à 499 habitants. À Xambes, 258 habitants ont été dénombrés lors du dernier recensement.

Plusieurs postes ont été analysés :

- les recettes et dépenses de fonctionnement,
- la capacité d'autofinancement,
- les opérations d'investissement et leur financement,
- le bilan,
- l'endettement,
- la fiscalité directe locale.

1) Les recettes de fonctionnement

Les ressources fiscales représentent 64,9 % des recettes, elles ont diminué de 5,7 % en 2022. Si les droits de mutation (droits et taxes perçus lors de ventes immobilières) progressent, le produit des impôts fléchit de 12 911 €.

Les dotations et participations de l'État suivent la même tendance, passant ainsi de 25 468 € en 2018 à 14 270 € en 2022.

Les autres produits (concessions de cimetière, cantine, agence postale et locations) gagnent 8,1 % soit 4 347 €.

En 2022, les produits baissent de 3,3 % (-12 584 €) et en cinq ans, leur évolution est positive de 2,6 % (9 231 €). Ils représentent 1 427 € par habitant et par an pour une moyenne de la strate de 990 €.

En cinq ans, la dotation globale de fonctionnement forfaitaire n'a cessé de diminuer. Par habitant, elle est passée de 95 € à 75 € sur cette même période. La Dotation Globale totale est de 19 666 €.

2) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses comprennent les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...), les charges de personnel (salaires et charges sociales), les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...), les charges financières (intérêts des emprunts...), exceptionnelles et charges d'ordre (dotations aux amortissements et provisions).

Elles représentent 1 253€ par habitant et par an pour une moyenne de la strate de 792€. Elles ont diminué de 8,5% (-30 008 €) en cinq ans et cette tendance se confirme en 2022 (-4 326 €).

Cette diminution résulte principalement de la baisse des charges à caractère général qui représentent 34,4% des dépenses en 2022 mais ont nettement diminué sur les deux dernières années. Les charges de personnel augmentent de 2,8% en 2022, en raison de la hausse des cotisations sociales, elles représentent 39,42% des dépenses.

3) L'autofinancement brut et net

La capacité d'autofinancement brute représente l'excédent de fonctionnement permettant de financer des opérations d'investissement (remboursement des dettes, dépenses d'équipement...). C'est un indicateur de performance ; avec un taux de 12,23% en 2022, notre commune se situe à un niveau intermédiaire entre le niveau d'alerte fixé à 10% et le niveau attendu supérieur à 15%.

La capacité d'autofinancement nette représente l'excédent de fonctionnement après remboursement des dettes en capital. C'est le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement et c'est donc un indicateur de gestion dans le temps.

En cinq ans, la commune a dégagé 74 358 € de capacité d'autofinancement nette et, sur les quatre dernières années, elle a toujours été positive.

4) Les opérations d'investissement

Les dépenses d'investissement se composent des dépenses directes d'équipement et des remboursements liés aux emprunts.

Sur les deux dernières années, on note une nette augmentation des dépenses d'équipement (achat du tracteur-tondeuse, d'outillage divers...) et, sur cinq ans, ces dépenses s'élèvent à 134 731 €.

Nos dépenses d'équipement, contrairement à nos remboursements d'emprunts, restent toutefois en retrait par rapport à la strate de référence.

Sur cinq ans, les investissements ont été financés par 48 262 € de subventions (soit 72,14%), 16 637 € de fonds propres (remboursement de tva et taxe d'aménagement) et la différence par autofinancement, donc sans recourir à l'emprunt.

À noter que sur l'année 2021, la commune a perçu 34 653 € de subventions (mise en accessibilité handicapés au bar, mise aux normes électrique de la partie restauration du bar...).

5) Le financement des investissements

Le financement disponible représente les ressources (hors emprunt) dont dispose la commune pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. Il est en nette hausse sur les 2 dernières années en raison de l'augmentation de la Capacité d'autofinancement brute et des autres ressources (dont subventions...) ; le remboursement des dettes totales étant stable depuis plusieurs années.

Il en résulte une nette hausse du fonds de roulement sur les 2 derniers exercices et, sur cinq ans, la variation du fonds de roulement est positive de 38 426 €.

6) L'équilibre financier du bilan

Le bilan 2022 fait ressortir un fonds de roulement nettement supérieur au besoin en fonds de roulement et permet de dégager une trésorerie pour la commune de 349 562 €.

En 5 ans, le fonds de roulement n'a cessé d'augmenter et démontre que la commune dispose d'une enveloppe significative pour financer une partie de ses investissements.

7) L'endettement

L'encours de dettes bancaires est de 95 654 € et représente 371 €/habitant pour une moyenne départementale de 339 €. Il est constitué de 2 emprunts immobiliers se terminant en 2026 et 2027.

De fait, la capacité de désendettement est très bonne, en deçà de la strate de référence.

Les dettes et charges financières ne cessent de diminuer depuis cinq ans. La commune n'a pas contracté d'emprunt sur cette période.

8) Fiscalité directe locale

Les bases d'imposition prévisionnelles communiquées chaque année par la Direction Générale des Finances Publiques aux collectivités servent au vote des taux d'imposition.

Depuis 2021, à la suite de la suppression de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, les bases de Taxe d'Habitation ne prennent plus en compte les résidences principales. Elles sont désormais constituées des bases des résidences secondaires et des locaux vacants de la collectivité. Le taux de Taxe d'Habitation s'applique désormais sur des bases considérablement réduites. Pour compenser la perte de recettes, un dispositif d'équilibrage est mis en œuvre par l'État mais ne suffit pas à compenser. Notre commune dispose de bases inférieures à la strate de référence.

Des taux largement supérieurs à la moyenne de la strate sont appliqués sur ces bases depuis de nombreuses années.

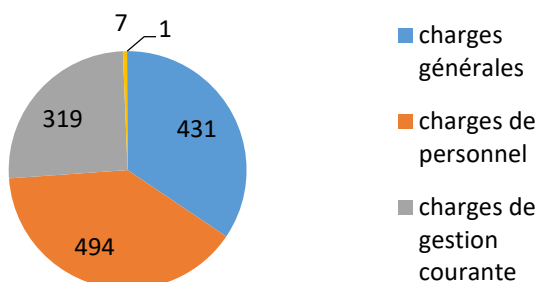
Fort de ce constat, depuis son élection en 2020, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition appliqués par la commune.

Dans un souci de transparence, les élus ont souhaité porter à votre connaissance ces informations budgétaires.

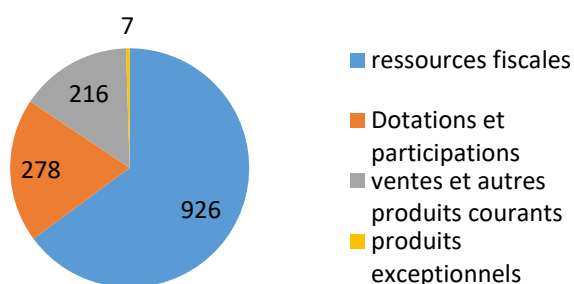
La commission Finances

En €/habitant - Commune de Xambes

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



COMMISSION EMBELLISSEMENT, CADRE DE VIE

Comme en 2022, l'été 2023 fut très chaud et sec. De ce fait notre politique de fleurissement est grandement restreinte. Nous faisons le choix, déjà depuis plusieurs années, de planter ou semer des vivaces et des végétaux peu gourmands en eau.

Nous avons ménagé des espaces de tontes différenciées sur le terrain derrière le parc du Clos Mondésir. Nous allons renouveler chaque année cette méthode qui profite à la faune et à la flore.

Notre cimetière, depuis deux ans, a revêtu un aspect visuel agréable et serein, grâce aux allées enherbées, qui commencent à être fournies.

Un grand merci à Guy Sélas pour le don d'une magnifique pierre tombale. Elle a été enlevée de son jardin, avec le plus grand soin, avec l'aide d'Aymeric Régeon qui a mis son élévateur à notre disposition. Les employés municipaux ainsi que les adjoints ont été largement mis à contribution pour le déplacement de cette dalle vers le petit terrain en face de l'église. À cette occasion, Guy nous a fait un court récit sur l'histoire familiale de cette pierre tombale. C'est son grand-père, Pierre Hector Barraud, qui vers 1920, lors du transfert de l'ancien cimetière de Xambes¹ (alors situé à l'emplacement de l'actuelle place de la Salle des Fêtes) l'a récupérée, avec l'aide de deux bœufs. Elle avait en effet protégé une tombe familiale, celle d'Anne Aubinaud, (10 décembre 1811 - 26 février 1833). Il l'avait déposée le long de l'actuel chemin des Chêneveaux, puis elle avait été installée dans le jardin de la propriété Sélas. On peut y lire, gravée dans le calcaire, l'épithaphe : *Ci gît repose le corps de défunt Anne Aubinaud Femme très dévote mère des pauvres mortels des époux fille de François Aubinaud et de Louise âgée de .*



1. Sur l'ancien cimetière de Xambes, voir : *La place de la Salle des Fêtes et l'ancien cimetière*, « Des Nouvelles de Xambes », n°51, décembre 2022, p. 29 et 30.

Jean-Louis JONQUET, *La translation du cimetière de Xambes*, revue « Jadis », n°14, p. 28 à 37.



Vous avez pu remarquer à l'entrée de Xambes une arche en fer : celle-ci a été conçue par Stéphane Teillet, avec des matériaux de récupération. Un rosier grimpant y a été planté.

De même, quatre rosiers donnés par Moïsette Delage ont été plantés dans le square à côté de la boucherie, en remplacement de végétaux morts.

Côté nord de l'église, un massif arbustif a été placé, sur les conseils donnés par le jury des Villes et Villages Fleuris, lors de sa dernière visite.

Courant janvier 2024, 25 m de haies arbustives vont être plantées derrière la réserve d'eau des Chêneveaux, en partenariat avec la Fédération de chasse.

Nous vous rappelons que le dépôt de végétaux et de branchages est possible mais attention à respecter les emplacements réservés à cet effet. Encore trop d'incivilités : des dépôts de graviers ont été effectués en différents points... par qui ?

Début décembre, avec l'aide de Stéphane, les décorations de Noël ont été installées à différents points du village :

- trois forêts de sapins blancs rehaussés de nœuds rouges dans la rue Principale,
- quatre guirlandes lumineuses à LED au lavoir, à la mairie, à l'église et à la salle des fêtes,
- des sapins en divers points de la commune.

Je salue ici les différentes compétences de nos employés communaux qui assurent l'entretien extérieur et aussi celui de l'intérieur de nos locaux, ce qui est essentiel.

Merci à tous ceux et celles qui prennent part à l'embellissement de notre commune.

Annick CAUSEL
et la commission Embellissement, Cadre de vie



Rue Principale, la forêt de sapins
en face du Passage de l'An 2000
Photo Annick Causel

Amicale des donneurs de sang volontaires et bénévoles de la Boixe

Infos sur les collectes de sang.

Elles se déroulent entre 16h30 et 19h30 dans les salles des fêtes communales.

Un document d'identité avec photo est obligatoire (demandé par le secrétariat de l'EFS).

Il faut être majeur et avoir moins de 71 ans, peser plus de 50 kilos, ne jamais avoir été transfusé.

En cas de tatouages récents, des délais sont demandés. Même chose pour des opérations, voyages dans certains pays, certains traitements... Dans ces cas, téléphoner au 05 45 91 46 44 (centre de transfusion d'Angoulême).

Ceux qui le souhaitent peuvent réserver un horaire, rendez-vous sur le site : **dondesang.sante.fr**. Même sans réservation, vous serez accepté à la collecte.

Bien se désaltérer avant la collecte.

Une collation, préparée par les bénévoles de l'amicale, est offerte après le don et constitue un moment de récupération.

Calendrier des collectes 2024

- Mardi 27 février : Anais
- Mardi 23 avril : Tourriers
- Mardi 25 juin : St-Amant de Boixe
- Jeudi 29 août : Marsac
- Mardi 29 octobre : Vars
- Lundi 30 décembre : St-Amant de Boixe

J.-Paul MICHELOT



Dimanche 24 septembre, a eu lieu à Xambes le repas d'automne du club Nos Villages.

Nous avons voulu faire honneur à notre département et avons concocté un menu purement charentais (cognac-Schweppes ou pineau, grillon et farci charentais sur lit de salade, cagouilles à la charentaise, milloc faite par les adhérents). Repas apprécié par chaque convive.

Pour faire digérer le tout : un tour de danse sur un air d'accordéon joué par Jo Sony et Patrick Bouyer et quelques chansons poussées par Dominique Gayard accompagné par Paul Viudes.

Ce fut une belle journée appréciée par tous.

Maintenant, je vous donne rendez-vous le **9 janvier 2024**, à 14h à la salle des fêtes de Xambes, pour l'assemblée générale, et le **13 avril** pour le voyage au cabaret Zagal.

En attendant je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous dis à bientôt !

Franceline PÉROTEAU



Repas du 24 septembre : les cagouilles n'ont pas eu le temps de s'échapper des assiettes...

Photo Franceline Péroteau

Amicale des propriétaires de Xambes

Durant l'année 2023, plusieurs actions ont été réalisées par les chasseurs de la commune.

En 2023, la commune s'est vue dotée d'un nouveau linéaire de haie sur l'ancienne route de Vouharte, à proximité d'une haie plantée en 2022, dans le cadre d'un projet d'aménagement en faveur de la petite faune sauvage avec la Fédération départementale des Chasseurs de la Charente.

Par ailleurs, le 10 mars 2023, l'Amicale des Propriétaires de Xambes a participé, en partenariat avec les sociétés de chasse de Saint-Amant-de-Boixe et de Villejoubert, à une soirée comptage et découverte «Nuit de la faune sauvage» organisée par la Fédération départementale des Chasseurs de la Charente. Durant cette soirée, nous avons accueilli 115 participants et nous avons encadré deux bus pour sillonner les chemins de ces trois communes, à la recherche d'animaux sauvages nocturnes.

De plus, je tiens à vous remercier pour votre participation à notre repas de chasse qui s'est tenu le 9 juillet 2023 et qui a été un franc succès.

En outre, je remercie les chasseurs qui ont participé au nettoyage des chemins du bois des Guillots le 26 août 2023.

Enfin, je remercie également la mairie de Xambes pour avoir associé la société de chasse à l'organisation du marché des producteurs le 6 octobre 2023.

Plusieurs manifestations seront organisées durant cette nouvelle année : le 24 février 2024 se tiendra le repas de chasse d'hiver et, au mois d'avril, aura lieu un lâcher de truites.

Je tiens à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, et une bonne santé pour 2024.

Le président
Ludovic RÉGEON



Plantation de haies
avec les enfants de l'école.
Photo Fédération départementale de Chasse

Les ateliers Nature des Chasseurs

La Fédération de Chasse de la Charente s'est dotée d'une animatrice Nature : Pauline Dillerin qui emmène les élèves participer à ses ateliers nature et à utiliser leurs sens pour deviner le monde qui les entoure.

Elle fait toucher des peaux de sanglier ou de chevreuil, sentir les odeurs, parcourir les chemins les yeux bandés, deviner des saveurs sans l'aide des yeux, sauter le plus loin possible puis comparer la longueur du saut à celui d'un chevreuil. « L'idée est de se mettre dans la peau de l'animal et ainsi de mieux comprendre les interactions entre le milieu et la faune qui s'y développe ».

Elle s'appuie sur des réalisations des chasseurs, comme les bandes enherbées (dont ils ont assuré le semis), les jachères fleuries, les haies, et a fait participer les enfants à l'opération « J'aime la nature propre ».

Montrer le travail des associations de chasse facilite également les échanges entre les chasseurs et les habitants de la commune.

Elle est venue plusieurs fois à Xambes, chaque rencontre a permis d'éveiller les sens des enfants, de mieux comprendre la nature ainsi que l'implication des chasseurs dans la biodiversité.

Ludovic RÉGEON
Jean-Luc TESSIER



Opération « J'aime la Nature propre ».
Photo Fédération départementale de Chasse

Comité des fêtes

Tout au long du semestre écoulé, le comité des fêtes a organisé plusieurs manifestations afin de contribuer à l'animation de notre village et de permettre à tous de se retrouver lors de moments conviviaux.

Début septembre, s'est déroulée notre traditionnelle frairie qui a eu un franc succès avec des nouveautés proposées : initiation moto-cross, repas le samedi soir avec animation musicale, food-truck le dimanche.

Le 26 novembre, nous avons organisé pour la deuxième fois un concours de belote. Encore une belle fréquentation avec vingt équipes présentes qui se sont affrontées dans une ambiance bon enfant. La buvette a permis à tous de se désaltérer mais aussi de déguster les gâteaux et crêpes préparés par les bénévoles.

En fin d'après-midi, le Président du comité a annoncé les scores et distribué les lots : jambon, rosette, bouteilles de champagne, de vin... La journée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le 9 décembre, notre comité et celui de Villognon ont invité les enfants du R.P.I. à un goûter de Noël avec projection d'un film d'animation. Cette après-midi festive s'est déroulée à la salle des fêtes de Xambes. Le Père Noël a remis des chocolats aux enfants présents puis un cadeau collectif a été offert à chaque classe du R.P.I.

Afin de remercier les bénévoles mais aussi les partenaires locaux dont l'aide est précieuse, le bureau du comité a décidé, cette année, de leur offrir un repas. Le dîner s'est déroulé le samedi 16 décembre au restaurant « La Belle Étoile ». Ce fut une soirée conviviale et chaleureuse appréciée par tous les convives.

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 12 janvier à 19h00 à la salle des fêtes. Venez nombreux !

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre notre équipe : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Jacky BAUSSAY et Laurence PAPONNET



Le 26 novembre : concours de belote.

Photos Laurence Paponnet



Le 9 décembre à Xambes : le Père Noël a été bien occupé.

ANIMATIONS

Frairie 1^{er}, 2 et 3 septembre

Cette année le comité des fêtes a souhaité apporter une nouvelle dynamique à la frairie, toujours dans un esprit de convivialité.

Dès le vendredi, la buvette était ouverte et les manèges accessibles.

Le samedi, le bric-à-brac a attiré peu d'exposants et de visiteurs ; c'était déjà le cas l'an dernier, donc nous envisageons de ne pas le reconduire.

L'après-midi, en plus des attractions, une initiation au moto cross a été proposée aux jeunes à partir de cinq ans par Kenny Deen, ancien champion de moto cross.

Puis le traditionnel repas de la frairie, organisé habituellement le dimanche midi, s'est déroulé le samedi soir avec la présence d'un groupe local et familial, « Les White Glasses », qui a mis une belle ambiance. Au menu, melon-jambon, steak-frites, fromages et café gourmand.

Vers 23h, le feu d'artifice offert par la mairie a été tiré, puis les 150 convives ont pu terminer leur repas avant de se diriger vers les manèges.

Une soirée réussie, avec une fréquentation exceptionnelle aux dires des forains.

Le dimanche, en plus de la buvette, le food truck « Les Boucaniers » était présent afin de permettre à ceux qui le souhaitent de se retrouver et de se restaurer avec de bons petits plats.

Comme d'habitude, une tombola a été organisée tout au long du week-end avec, à la clé, un panier garni offert par l'Intermarché de Saint-Amant-de-Boixe.

Bref, une frairie qui marquera les esprits.

Pour le Comité des Fêtes,
Jacky BAUSSAY
et Laurence PAPONNET





Rencontre au sommet pour le montage du tivolì.
Photos J.-Louis Jonquet

Le Petit Marché Xambois

En début de mandat, la municipalité a souhaité redynamiser le village. L'idée d'un marché de producteurs a été retenue par l'équipe et, depuis la première année, ce marché a évolué pour devenir une manifestation ancrée au sein de la commune. Nous avons choisi une périodicité semestrielle, un au printemps et un autre en fin d'été, afin que les producteurs et artisans ne soient pas trop accablés par les nombreux autres marchés saisonniers. À présent, nous pouvons dire que les commerçants sont fidèles à chaque événement : certains depuis le départ, et d'autres se sont rajoutés progressivement.

Le Petit Marché Xambois, comme nous l'avons nommé, recense de dix à quatorze étals qui vous permettent de belles découvertes gustatives. Les associations communales se relaient afin d'assurer le pôle restauration : buvette et point cuisson, ainsi que proposition de légumes d'accompagnement cuits sur place. Nous sommes satisfaits d'avoir d'ores et déjà pu collaborer avec chacun d'entre eux.

Le Petit Marché Xambois va se poursuivre lors de l'année 2024 et permettre à chacun d'entre vous de venir y flâner ou déguster de nombreuses spécialités locales. Cette année, la municipalité a fait le choix de s'approvisionner auprès des professionnels présents sur le marché pour composer les paniers garnis de fin d'année destinés aux seniors de la commune. Nous espérons vous donner satisfaction.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Céline BAUSSAY
et la commission
Manifestations-Vie associative



La mascotte du marché
Créée par Charlotte Legay, *Gaillotte*.

Vide-dressing

Le 19 novembre dernier, la municipalité organisait son premier vide-dressing.

La salle des fêtes était pratiquement pleine avec dix-neuf exposantes. Tout au long de la journée, les visiteurs se sont succédé pour profiter de ces ventes de seconde main, une manière de consommer plus responsable.

De belles affaires, à petits prix ! Le tout, dans une ambiance décontractée et chaleureuse.

L'expérience a plu, un nouveau vide-dressing pourrait se profiler au printemps.

Annick CAUSEL



Photo Annick Causel

AFFAIRES SCOLAIRES

Sivos

Le SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) assure le fonctionnement du RPI (Regroupement pédagogique intercommunal) Coulonges-Villognon-Xambes.

Présidente : Géraldine Jérôme

Vice-présidents : Alain Blanchon (maire de Coulonges)

Philippe Goyaud (maire de Villognon)

Personnel enseignant

Xambes

Mme Dieu, classe maternelle, directrice

Mme Martin, CP-CE1-CE2

Villognon

Mme Morange, CE2-CM1-CM2, directrice

Effectifs rentrée 2023

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Xambes maternelle	10	4	14						28
Xambes élémentaire				6	6	5			17
Total Xambes									45
Villognon élémentaire						4	8	11	23
Total RPI									68

École Paul-Buard

En ce premier trimestre, les élèves de la classe élémentaire ont eu la chance d'être sélectionnés par Calitom pour réaliser un projet sur les océans. À cette occasion, une fresque a été réalisée avec des objets de récupération : bouchons, chutes de tissus, volets, planche en bois, etc. Celle-ci sera visible dans la commune prochainement. (Voir photo ci-dessous).

À l'occasion de la semaine du goût, les élèves et leurs parents ont été invités à découvrir les agrumes sous toutes leurs formes : citrons jaunes et verts, oranges, clémentines et mandarines, pamplemousses et pomelos, mais aussi citrons roses, citrons caviars, kumquats... Après dégustations, observations, et quelques appropriations en classe, les élèves sont passés aux fourneaux ! Les parents d'élèves ont donc été invités à déguster nos préparations : cake au citron jaune et mascarpone, sirop de citron vert et gingembre, kumquats confits, soupe d'agrumes, tarte citron vert et basilic, et quartiers de clémentines au chocolat. Ce fut un succès pour les petits et les grands gourmands !

En ce mois de décembre, l'APE « Les petits loups » et les enseignantes de Xambes et Villognon ont organisé le marché de Noël du RPI. Les parents d'élèves

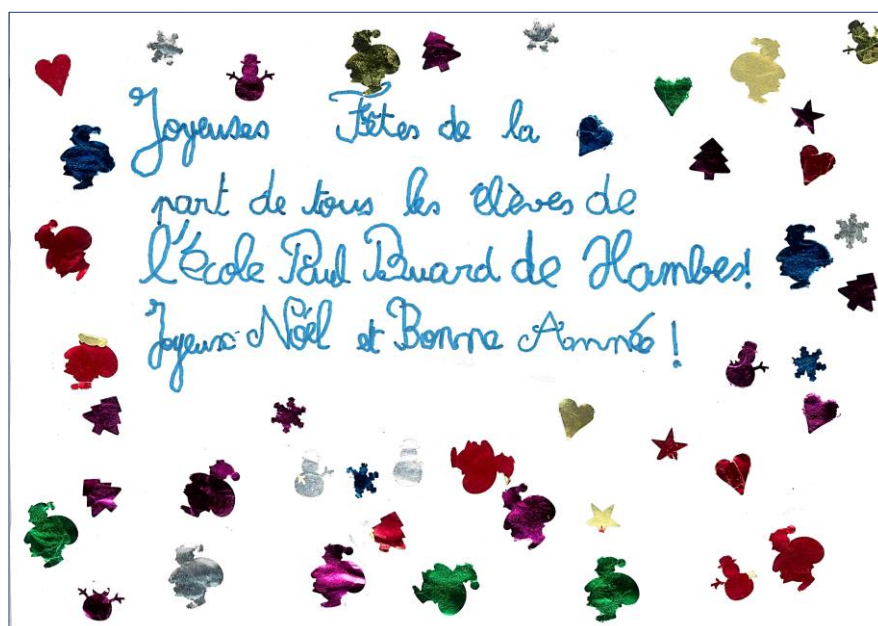
étaient invités à acheter les créations de leur enfant. Les enseignantes remercient l'APE pour avoir rendu ce moment convivial et féerique.

Noël est aussi l'occasion pour tous les élèves du RPI de se rendre au cinéma pour un visionnage offert par le SIVOS.



Fresque réalisée avec des objets de récupération.

Toute l'équipe de l'école de Xambes ainsi que les élèves vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année !



Association des Parents d'Élèves

APE « Les Petits Loups »
RPI Xambes-Coulonges-Villognon



ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com

Comme chaque année, après le retour en classe de nos chères petites têtes blondes, s'est tenue l'assemblée générale de l'APE. Devant, malheureusement encore une fois, une assemblée clairsemée, le bureau a présenté son bilan moral et financier. À retenir, une belle participation aux événements qui se sont tenus tout au long de l'année, toutefois entachée par un résultat financier négatif de la fête des écoles.

Le bureau se voit cette année renforcé par trois nouveaux membres, Hélène Dardillac, Adeline Moreau et Angélique Bonneton Lévêque. Un grand merci à elles de concrétiser leur dévouement déjà important par cette entrée au sein de l'association.

Le nouveau bureau se compose désormais ainsi :

- Présidente, Anne Lise Thomas
- Vice-présidente, Angélique Bonneton Lévêque
- Secrétaire, Sabine Dedrich
- Secrétaire-adjointe, Hélène Dardillac
- Trésorier, Mathieu Thomas
- Trésorière-adjointe, Adeline Moreau.

La première manifestation s'est tenue le vendredi 20 octobre dernier à Villognon pour fêter Halloween et les vacances de la Toussaint. Au programme : défilé des enfants dans les rues de Villognon à la recherche de friandises, concours de gâteaux et restauration sur place avec les hot-dogs d'Halloween préparés par l'APE.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'APE a aussi organisé une vente de sapins et de chocolats de la Chocolaterie d'Antan à La Rochefoucauld. Et, le vendredi 15 décembre, a eu lieu le marché de Noël à la salle des fêtes de Xambes (vente d'objets confectionnés par les enfants des écoles, buvette, restauration sur place et à emporter).

À vos agendas pour la suite des festivités de l'année.

- Du **29 décembre au 2 janvier**, une benne sera installée sur le parking de l'école destinée à la collecte de papier et de carton. N'hésitez pas à l'utiliser : les bénéfices de la vente iront aux écoles.

- Vendredi 16 février : boum des enfants à la salle des fêtes de Coulonges (lieu à confirmer).

- Vente de chocolats pour Pâques.

- Vendredi 28 juin : fêtes des écoles à Villognon (date à confirmer).

L'APE espère aussi, en cette année olympique, pouvoir accompagner l'équipe éducative dans ses projets liés à l'évènement. De belles surprises se profilent peut-être à l'horizon...

L'association renouvelle ses remerciements aux communes pour leur soutien et aux parents qui nous prêtent main-forte tout au long de l'année.

La présidente,
Anne Lise THOMAS



Soirée Halloween à Villognon.
Photo APE

COMMÉMORATION DU 11-NOVEMBRE

La cérémonie, conduite par Madame la Maire, assistée d'élus municipaux et d'anciens combattants de Saint-Amant-de-Boixe, s'est déroulée en trois temps :

- Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts,
- Lecture de la liste des Morts pour la France,
- Lecture et affichage du message du Gouvernement.

L'année 2023 marque le 105^e anniversaire de l'Armistice, signé en 1918, qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Elle correspond aussi au centenaire du premier allumage de la Flamme du souvenir. Dédiée au Soldat inconnu, elle fut activée pour la première fois, sous l'Arc de triomphe, le 11 novembre 1923.



Dépôt de la gerbe par Jean Bardeau.
Photo J.-Louis Jonquet

Appel à bénévolat

La section Saint-Amant-de-Boixe de la Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR) lance un appel à bénévolat pour exercer la mission de portedrapeaux lors des cérémonies (8-Mai, 11-Novembre et 19-Mars). Les portedrapeaux (hommes ou femmes, anciens combattants ou non, sans aucun critère d'âge) assurent le service du port de drapeau tricolore ; mission hautement symbolique puisqu'il s'agit de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester en mairie.

ÉTAT CIVIL

Décès :

19 octobre	DROUET	Michelle, Gisèle
4 novembre	SEGRETIN	René, André

INFORMATIONS PRATIQUES

Location de la salle des fêtes

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard

(Tél. : 06 21 20 64 90).

Remarques :

- Les tarifs ont été modifiés.

- Le week-end

Habitants de la commune : 120 € + 750 € de caution.

Personnes habitant hors commune : 240 € + 750 € de caution.

- En semaine

Habitants de la commune : 50 € + 750 € de caution.

Personnes habitant hors commune : 100 € + 750 € de caution.

Gratuité pour les manifestations et activités des associations locales.

- Cette année, la salle a été louée onze fois, ce qui a dégagé un revenu de 1 450 €.

- Pour faciliter l'utilisation du matériel de la salle (gazinière, lave-vaisselle...), la commission Manifestations-Vie associative (Céline Baussay, Cécile Dupas, Denis Guynouard, Cédric Régeon) a élaboré des affiches-mode d'emploi, apposées dans la cuisine.

Le recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une **attestation de recensement**. Ce document important est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Pour effectuer le recensement, contacter le secrétariat de mairie. Vous pouvez aussi contacter le correspondant défense de la commune de Xambes :

Denis Guynouard au **06 21 20 64 90**.

Pour le bon développement de votre enfant PAS D'ÉCRANS AVANT 3 ANS !



LE TOUT-PETIT DOIT UTILISER SES 5 SENS ET EXPLORER LE MONDE EN 3 DIMENSIONS.

La surexposition aux écrans provoque des retards de développement, du langage et des acquisitions, des troubles du sommeil et du comportement, une addiction, des déficits visuels et de l'attention, une diminution de la concentration et de la mémoire, des troubles alimentaires, etc.

Le service PMI du Département de la Charente peut vous aider, si votre enfant :

- ne comprend pas des consignes simples à l'entrée à l'école ou s'il ne parle pas ;
- a un retard de croissance ;
- est bloqué ou perturbé dans ses explorations ;
- a des difficultés à entrer en contact avec les autres, tape, ne joue pas ;
- hurle dès qu'on lui retire l'écran ;
- présente des retards dans les apprentissages ;
- est en surpoids (risque de développer une obésité) ;
- présente des signes de fatigue oculaire, des picotements des yeux, des larmoiements ...



Plus d'informations au 05 16 09 76 94

ou en contactant la PMI de votre secteur (voir contacts en flashant le QRCode)

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

CALITOM Bac individuel de collecte des déchets

Seuls les déchets présentés dans des bacs conformes ou déposés dans des sacs bien fermés au sol sont collectés. Si vous choisissez d'utiliser un bac, il doit être impérativement **conforme aux conditions de collecte et caractéristiques ci-dessous**.

TOUT AUTRE CONTENANT NE SERA PAS COLLECTÉ



À noter : courant 2025, les bacs seront progressivement distribués gratuitement aux usagers.

SI VOUS TENEZ À VOUS PROCURER UN BAC EN MAIRIE AVANT CETTE DATE

Tarifs préférentiels de Calitom pour les mairies en achat groupé.

Volume et tarif	Equivalence en nombre de sacs de 30L	Nombre estimé de personnes dans le foyer pour une collecte 1 semaine sur 2	Volume et tarif	Equivalence en nombre de sacs de 50L	Nombre estimé de personnes dans le foyer pour une collecte 1 semaine sur 2		
BAC NOIR pour la collecte des ordures ménagères			BAC JAUNE pour la collecte des recyclables				
120 litres	23 €TTC	4 sacs	1 à 3 personnes	240 litres	34 €TTC	5 sacs	1 à 3 personnes
180 litres	27 €TTC	6 sacs	4 personnes	330 litres	52 €TTC	7 sacs	4 à 7 personnes
240 litres	34 €TTC	8 sacs	5 à 7 personnes				



Des Nouvelles de Xambes n° 53
Magazine gratuit
Diffusé à 160 exemplaires
Responsable de la publication :
Géraldine JÉRÔME
Impression :
Mairie de Xambes (Charente)
Conception et réalisation :
Commission Communication
Dépôt légal : décembre 2023
Photo 1^{re} de couverture :
Annick Causel